

Compte-rendu des réalisations

Quand le gouvernement canadien a créé la Commission de la santé mentale du Canada en 2007, le pays était le seul membre du G8 à ne disposer d'aucune stratégie en santé mentale. Depuis le dévoilement en 2012 de *Changer les orientations, changer des vies – Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, celui-ci est devenu un chef de file mondial en ce qui concerne la santé mentale.

Initiatives

Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada



Santé mentale en milieu de travail



Premiers soins en santé mentale



Éradication de la stigmatisation



Outils utiles générant des changements de politiques



Itinérance et maladie mentale



Réalisations

La *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, complétée et dévoilée en 2012, a été l'une des grandes priorités de la Commission. Celle-ci a mobilisé les provinces et les territoires d'un bout à l'autre du pays pour qu'ils favorisent la mise en œuvre de la centaine de recommandations de ce document. Aujourd'hui, avec l'aide de partenaires et d'autres acteurs concernés de partout au Canada, la Commission continue de donner suite aux orientations stratégiques. Cette stratégie a fourni aux Canadiens un cadre durable à partir duquel s'opéreront les changements essentiels à la transformation du système de santé mentale canadien et à l'amélioration de la santé et du bien-être mental de tous.

Les problèmes de santé mentale en milieu de travail occasionnent chaque année des pertes évaluées à plus de 51 milliards de dollars pour l'économie canadienne. C'est en réponse à ce problème que la Commission a stimulé l'adoption et la mise en œuvre de la *Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*. Plus de quarante entreprises de taille variée et de divers secteurs à travers le pays ont mis la norme à contribution depuis sa publication voilà deux ans et demi. On compte parmi celles-ci Bell Canada, la Great-West Compagnie d'assurance-vie, la fonction publique de la Nouvelle-Écosse et l'hôpital Toronto East General.

Par le biais de son programme Premiers soins en santé mentale, la Commission a formé plus de 100 000 Canadiens. Ceux-ci peuvent dorénavant intervenir auprès de personnes traversant un épisode de crise soit à la maison, au travail ou dans leur communauté. Le Canada est un leader mondial du développement de versions de ce programme adaptées aux contextes et aux priorités du Canada, notamment des peuples du Nord, des communautés des Premières nations et Inuites ainsi que des aînés.

Encourager les Canadiens à parler de santé mentale est le premier pas à franchir pour éradiquer la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale et à la maladie mentale. Grâce au programme *Changer les mentalités*, de la Commission, plus de 110 écoles, milieux de travail, pourvoyeurs de services de santé et représentants des médias profitent d'activités de lutte à la stigmatisation basées sur des données probantes. La Commission contribue ainsi à endiguer la stigmatisation qui dissuade souvent les Canadiens de chercher de l'aide.

Le Centre d'échange des connaissances de la Commission a créé une série de réseaux d'information dont se servent les professionnels de la santé mentale pour échanger sur les recherches et les meilleures pratiques partout au Canada et dans le monde. La Commission a aussi mis au point et publié une vaste gamme de ressources appliquées dont des lignes directrices relatives aux soins des aînés, sur le soutien aux proches aidants, le continuum des services pour les jeunes et la formation des policiers qui susciteront une transformation des politiques partout au pays. En proposant ces lignes directrices aux gouvernements, la Commission se fait le fer de lance du soutien et de l'influence des changements de politiques.

Grâce à son projet de recherche *Chez Soi* échelonné sur cinq ans, la Commission a montré que l'approche Logement d'abord se révèle rentable. Ce projet fructueux a permis de loger des personnes en situation d'itinérance chronique présentant une maladie mentale grave. Plus de trente communautés du Canada s'intéressent maintenant à cette initiative et mettent en pratique les principes de l'approche Logement d'abord pour aborder des questions associées à l'itinérance à l'échelle locale.

La Commission de la santé mentale du Canada continuera à travailler à la mise en œuvre de la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada* en imprimant un mouvement et en proposant un plan d'action qui vise une plus grande transparence et une meilleure harmonisation du système de santé mentale, en accélérant l'accès des Canadiens aux approches novatrices en santé mentale et en travaillant en collaboration pour traiter des questions de santé mentale émergentes, notamment la cybersanté mentale, la prévention du suicide, la justice criminelle et les premiers intervenants, les aînés, les enfants, les jeunes et les néo-Canadiens.